



Communauté Togolaise en Suisse

25/08/2019

Déclaration de la Communauté Togolaise en Suisse relative à la 67e session du Comité de l'ONU contre la torture, cas du Togo.

Kossivi Oyono DAGBENYO
PRÉSIDENT DE LA CTS



Les 25, 26 et 29 juillet 2019 le troisième rapport du Togo sur la torture a été examiné par le Comité des Nations Unies contre la torture à Genève. Le Togo ce petit pays de l'Afrique de l'Ouest est fort en violation des droits humains. Ceci dit, expert en torture et sévices corporels. Les populations togolaises et le peuple noir depuis le 7ème siècle ont été physiquement et moralement torturés lors des razzias et des déportations des Africains vers l'Europe et les Amériques pour servir d'esclaves. Nous ne pouvons pas parler de torture sans faire référence au mal africain qui fut la torture systémique organisée et pratiquée par certains pays occidentaux dont les bénéficiaires ont profité et profitent encore à tous les pays développés depuis le 15e jusqu'à nos jours.

Dans son investigation, le Bureau de la CTS s'est rendu compte d'une magouille autour de la 67e session du comité des Nations-Unies contre la torture où le cas du Togo fut largement décortiqué à bâton rompu. Ces sessions qui sont censées apporter analyses et prises de positions concrètes afin d'aider les pays marqués de violence insupportables à s'élever vers un État de droit, sont malheureusement maquillées de business et de faits corrompibles. **L'OMCT, Organisation Mondiale contre la torture ayant le mandat de coordonner ces sessions n'est-elle alors qu'une boîte de résonance à l'image de l'assemblée Générale de l'ONU?**

Comme ce pays d'Afrique de l'Ouest n'a pas été épargné par la colonisation, le Togo a subi des tortures physiques et morales des Allemands, premier pays colonisateur qui avait outrepassé le «traité de protectorat» signé le 5 juillet 1884 entre le chef du lac Togo, Mlapa III de Togoville et l'explorateur allemand Gustav Nachtigal, pour en faire un accord de domination. Les Allemands seront les premiers à blasphémer nos us et coutumes avant de léguer cette manne (dans la conception de l'exploitation des Occidentaux) à la France, l'empire du mal togolais.

Nonobstant son placement sous tutelle de la Société des Nations, la SDN qui deviendra plus tard l'ONU, les populations togolaises ont subi des tortures sur tous les plans. D'après les grandes études sur la colonisation, nous ne pouvons que qualifier la colonisation comme une méthode systémique de domination dont le principe actif est la torture. Ainsi les populations togolaises ont subi cette torture depuis 1885 jusqu'à la veille de leur indépendance.

Aucune structure ni organisation n'a jamais pointé du doigt cette torture collective. Indépendance oui, rêve trop beau, hélas pour se réaliser, les populations togolaises, après l'assassinat du père de l'indépendance, Monsieur Sylvanus Olympio, par la France et les Etats-Unis aidant, vont se plonger dans le règne de la terreur depuis l'avènement au pouvoir du dictateur Eyadema Gnassingbé qui va gouverner le pays d'un bras de fer durant 38 ans sans partage. Chose étonnante, les tortures sous la famille des Gnassingbé à la solde de la France n'ont jamais été condamnées comme cela se fait sous d'autres cieux depuis le 13 janvier 1963 jusqu'à nos jours quand bien même que l'OMCT serait fondée en 1985.

Le Bureau de la CTS veut rappeler à l'OMCT et au Comité des Nations-Unies contre la torture que la diaspora togolaise vivant en Suisse s'insurge contre le traitement léger qu'ils font des tortures subies par le peuple africain et surtout le peuple togolais. Le Bureau dénonce avec véhémence la complicité de traitement des cas de torture au Togo. **Les organisations telles que le Collectif des Associations Contre l'Impunité (CACIT) et l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (ACAT-Togo), seraient-elles aussi inféodées au gouvernement? Ces deux structures privilégiées étaient présentes à la 67e session et leur travail sur le terrain nous a paru totalement inconsistant sinon inexistant.** Nous avons bien suivi l'évolution des récents soulèvements populaires depuis le 19 août 2017 lancés par le parti politique PNP (Parti National Panafricain).

La CTS rappelle à L'OMCT et au Comité de l'ONU contre la torture, que via son Bureau et d'autres partenaires, elle a mené des expertises sur le terrain lors des derniers soulèvements populaires au Togo. Toutes les organisations présentes à la 67e session, soi-disant venues défendre le cas de la torture au Togo, conduites par M. ANDRÉ KANGNI AFANOU et son mentor Monsieur



le ministre des droits de l'Homme et des relations avec les institutions de la République, Christian Eninam TRIMUA, sont presque inexistantes en matière de travail de terrain. Nous remarquons que les membres des organisations qui font un véritable travail de terrain, dont certains sont nos partenaires directs, et par qui le Bureau de la CTS apporte soigneusement des aides financières directes aux victimes sur le terrain, sont arbitrairement et violemment traqués, injustement jugés et condamnés par l'État Togolais à des mois d'emprisonnement.

Le cas de Monsieur Kwassi Assiba Biova JOHNSON, le Président du Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement (REJADD-TOGO) n'est plus un secret pour personne. Aujourd'hui, même libéré et purgeant les 6 mois de sursis, beaucoup de cas similaires restent sans dénouement et pire des auteurs publiquement connus de ces malversations ne se sentent jamais inquiétés de quoi que ce soit.

Le Bureau prend acte des dernières recommandations de l'OMCT pour le gouvernement togolais. Pour le cas le plus crié qu'est la prison civile de Lomé, le Bureau de la CTS trouve cette recommandation très minimaliste car la prison dans des pays dictatoriaux reste le « demeure des justes », disait un auteur. Il faut attaquer le mal à la racine. Les auteurs des violations des droits de l'homme sont connus au Togo. Après les pages sombres d'Eyadema Gnassingbé, où des tortures ont été pratiquées à grande échelle dans l'ombre, la période de la grève civile des années 1990 a dévoilé aux yeux du monde entier la vraie face du régime des Gnassingbé. Le filtre démocratique aidant durant ces années où l'on voit la création des structures de défense des droits humains, des cas de tortures et de la violente répression vont se faire savoir sur l'étendue du territoire togolais. Dès lors, des cas de tortures ont toujours été dénoncés et des rapports envoyés à l'OMCT et le Comité de l'ONU contre la torture.

Le bureau de la CTS s'indigne que plus de 30 ans de sévices corporels et de torture au Togo, nos victimes n'ont jamais connu un traitement digne de ce nom quant à la condamnation des auteurs des crimes que vivent constamment les populations togolaises. Le régime togolais laisse les victimes dans l'impunité totale et se contente de n'indemniser financièrement que certaines victimes. Une pratique caractéristique des régimes tyranniques. L'OMCT et le Comité de l'ONU contre la torture ont toujours biaisé les rapports de dignes structures engagées au Togo contre la torture. Le cas des présidentielles du 2005 reste frais dans les mémoires des Togolais.

Pour finir, le Bureau recommande à l'OMCT et au Comité de l'ONU contre la torture de traiter les rapports et dossiers togolais ou africains au même titre que ce qu'on voit dans des pays développés où des cas de torture sont combattus sur tous les plans. Nous demandons aussi que des échanges d'étroite collaboration soient menés avec des ONG et structures plus crédibles que des affairistes à la solde du régime. La diaspora aidant, le Bureau de la CTS attend rencontrer les différents organes de l'ONU et de l'OMCT pour plus d'éclaircissements et de collaboration pour l'avènement d'un État de droit au Togo et en Afrique.

Fait à Fribourg en Suisse, le 19 août 2019

Pour le Bureau de la CTS

Kossivi Oyono Dagbenyo,

Le Président